



# Contrat de location CHALET et/ou EMBLACEMENT DE CAMPING

## Conditions générales du Bois Simonet

**Réservation :** Elle ne devient effective qu'après réception de votre acompte et de la confirmation de la Direction du village sous 10 jours :

**Emplacement de camping :** Acompte de 30 % du montant total de votre séjour + 20 € de frais de dossier

**Location de chalet :** Acompte de 30 % du montant total de votre séjour + 20 € de frais de dossier

**Solde du séjour :** **Emplacement de camping :** Il vous sera demandé à votre arrivée.

**Location de chalet :** Il doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant votre arrivée prévue, sans rappel de notre part.

**Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaires.**

**Week-end ou séjour** en location de chalet réservé moins de 30 jours avant l'arrivée, le montant total du séjour sera demandé à la réservation.

**Arrivées :** **Emplacement de camping :** Arrivée entre 13 h et 20 h - Départ avant 12 h.

**Location de chalet :** Arrivée le samedi entre 16 h et 20 h - Départ le samedi avant 10 h.

**En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste due, il n'y aura pas de remboursement.**

**Dans tous les cas vous devez nous en avvertir à l'avance.**

**Week-end :** Arrivée entre 12 h et 20 h - Départ du village avant 17 h.

**Caution :** Lors de la mise à disposition de votre chalet, **une caution de 250 €** (par chèque ou espèces) vous sera demandée, elle vous sera restituée après l'état des lieux et contrôle du ménage. Toute dégradation ou ménage incomplet vous sera facturé. Toute vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant le départ ou retenue sur la caution suivant le barème en vigueur dans le livret d'accueil.

Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, le chèque de caution vous sera retourné par courrier sous 8 jours. Pas de départ la nuit.

**Annulation de séjour :** Toute annulation doit nous être notifiée par lettre recommandée. Les frais de dossier seront conservés dans tous les cas.

- Il vous sera facturé des frais d'annulation selon le barème ci dessous :
  - de l'acceptation du séjour jusqu'à 30 jours du départ : 30 % du montant total du séjour.
  - de 30 jours à 15 jours du départ : 50% du montant total du séjour.
  - moins de 15 jours du départ : 100 % du montant total du séjour.

**Vous êtes en train de réserver vos vacances !! N'oubliez pas votre assurance annulation. Pour 30 € /an la carte multi-avantages de la FFCC (Fédération Française Camping Caravaning) inclut cette assurance pour la famille et de nombreux autres avantages. Demandez-nous la brochure et si vous êtes intéressé(s), nous nous chargeons de vous envoyer votre carte.**

**Entre d'une part : La SARL LES PINS -** Siège social : Route de Valgorge 07260 Joyeuse - N° SIRET 387 708 423 000 18 tribunal d'instance d'Aubenas

**Et d'autre part :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Date d'arrivée :  Date de départ :  Nombre de nuits :

Nombre de personnes au total :  Animal  Espèces : \_\_\_\_\_ Races\* : \_\_\_\_\_  
(Y inclus les bébés) 1 seul animal est accepté par chalet ou emplacement - \*Sauf chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de Naissance

### LOCATION CHALET : (Cochez votre choix)

Seules les personnes inscrites sur le contrat seront acceptés à l'arrivée

Mimosa bleu  Lavande   
 Mimosa (\*)  Bruyère   
 Edelweiss (\*)  Garrigue   
 Joker

### EMPLACEMENT DE CAMPING : (Cochez votre choix)

(6 personnes maximum par emplacement)

Tente  Surface :   
 Caravane  Longueur :   
 Auvent   
 Camping car

Souhaitez-vous : Electricité ( 6 A )   
 Réfrigérateur

(Un chèque de caution de 150 euros vous sera demandé pour la location du réfrigérateur)

**Dans tous les cas, précisez si vous aurez :** Une remorque  et/ou 2<sup>ème</sup> véhicule  et/ou tente supplémentaire

(\*) Attention les tarifs des chalets « Mimosa et Edelweiss » sont fixés en fonction du nombre de personnes inscrites au contrat.

Il est vivement conseillé de vous munir d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile (délivrée gratuitement par votre Cie d'assurance).

**Pour toute Location de chalet et/ou Emplacement de camping :** Ci-joint mon acompte de 30 % de la totalité du séjour + 20 € de frais de dossier soit \_\_\_\_\_ €. J'ai bien noté les modalités de paiement du solde.

- J'échelonne mes versements en \_\_\_\_\_ fois soit \_\_\_\_\_ par mois **Libellé au nom de « Sarl les Pins »**
- Mode de règlement : Chèque bancaire - CCP - Mandat - Chèques vacances - Carte Bancaire - Virement –

**Si vous préférez régler par virement : Code IBAN : FR76 1390 6000 0985 0099 0851 519 - CODE BIC : AGRIFRPP839**

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de réservation, je joins obligatoirement le règlement du village signé.**

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2010 Signature \_\_\_\_\_ Vos références :